

**Territoire du  
RUANDA - URUNDI**

Nº ..... 201/202

s la réponse la date et

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.  
*In het antwoord vermelden: n° en dagtekening*

Réponse au n° .....

### *Antwoord op nr*

*du* ..... 19  
*van*

## ANNEXE

—  
**OBITUARY**

**OBJET :**

## **Impôt personnel sur les véhicules Contrôle sur routes 1993**

#### **INTERVIEW WITH**

Copyright 1997

KIBUNGO



468/1pm  
9/5/53

Monsieur l'Administrateur de territoire (Pomme) Meluny

## Le Véhicule des Tapis à Usse

J'ai l'honneur de vous prier d'exercer une surveillance spéciale en matière d'impôt personnel sur les véhicules pendant les journées des 23 mai 1953 et 22 août 1953.

En ce qui concerne Usumbara, cette surveillance s'exercera en collaboration avec le Vérificateur des Impôts.

Les résultats de ces contrôles feront l'objet d'un rapport spécial que vous voudrez bien me faire parvenir dans le plus bref délai.

Il convient dès maintenant, par à un avis à afficher dans un endroit aisément accessible au public (Bureau du Territoire, Poste, etc..) d'informez la population que les délais pour le paiement de l'impôt 1953 sont expirés et de l'aviser que des surveillances spéciales sur routes seront entreprises incessamment, sans cependant lui faire connaître les dates auxquelles ces surveillances seront exercées.

En annexe, je vous fais parvenir un modèle de Projet-verbal en matière d'impôt personnel sur les véhicules. Ces P.V. sont à transmettre au Chef du Service des Finances, accompagnés de la fiche d'identité du contribuant.

Pour le Vice-Gouverneur Général ff.  
Gouverneur du Rwanda-Urundi;  
Le Secrétaire Provincial ff.,  
sd) R. SCHMITZ

Pour expédition conforme.

Vancouver le 24 avril 1953  
Le Chef du Service des Finances du R.G.